



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2010

PLACE DE LA BRECHE - POSTE DE  
DISTRIBUTION ELECTRIQUE HT / BT  
'QUINTINIE' : APPROBATION ET SIGNATURE  
D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE AVEC  
ERDF

Accusé de réception de la préfecture en date du  
mercredi 22 décembre 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Delphine PAGE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**PLACE DE LA BRECHE - POSTE DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE  
HT / BT 'QUINTINIE' : APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE  
CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ERDF**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal a validé :

- le 25 février 2005, le contrat de maîtrise d'œuvre signé avec le groupement mandaté par Studio Milou Architecture pour la réalisation de la place de la Brèche ;
- le 30 mars 2009, l'avenant n°5 de ce contrat.

La réalisation du parking de 530 places est actuellement en cours, les aménagements de l'espace public sont également engagés.

Dans le phasage de l'opération, un premier temps de travaux concernait l'aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance. Ils ont débuté en janvier 2010 et se sont achevés à la mi-novembre.

Par ailleurs, le Conseil municipal lors de sa séance du 8 mars 2010, a accepté le dévoiement du poste de distribution électrique HT/BT "Quintinie". Il était en effet nécessaire de procéder au déplacement de celui-ci pour la construction de la rampe d'accès au parking.

Aujourd'hui, le poste local R 332-16 HT/BT "Quintinie" doit être installé sur la parcelle cadastrée BV - 242 , propriété de la Ville de Niort. Ce local, d'une superficie de 35 m², est mis à la disposition d'ERDF et est destiné à l'installation du poste de transformation de courant électrique affecté à l'alimentation du lotissement et du réseau de distribution publique d'électricité. Le poste et ses accessoires font partie de la concession de distribution et à ce titre seront entretenus par ERDF.

En vue de l'équipement et de l'exploitation de ce poste, tous les droits nécessaires à l'accomplissement de ces opérations sont attribués au distributeur et constituent des servitudes réelles au profit d'ERDF.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de droits et de servitudes avec ERDF ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la dite convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Amaury BREUILLE**